

Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure [2016/0360B\(COD\)](#)
codécision)
Règlement

Procédure terminée

Règlement sur les exigences de fonds propres: dispositions transitoires visant à atténuer les incidences de l'introduction de la norme IFRS 9 sur les fonds propres et le traitement des grands risques en ce qui concerne certaines expositions du secteur public libellées en monnaies non nationales des États membres

Modification Règlement (EU) No 575/2013 [2011/0202\(COD\)](#)

Sujet

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.04 Banques et crédit

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

Priorités législatives

[Déclaration commune 2017](#)

[Déclaration commune 2018-19](#)